

# Étude : Les unions mixtes au Canada, 2011

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 17 juin 2014

Au fur et à mesure que la population canadienne se diversifie, le nombre de personnes formant une union conjugale avec une personne issue d'un milieu ethnoculturel différent augmente.

Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, environ 360 045 couples vivaient en union mixte, c'est-à-dire un couple formé d'une personne issue d'une minorité visible et d'une personne qui ne l'est pas ou un couple formé de partenaires appartenant à des groupes de minorités visibles différents.

La proportion de couples vivant en union mixte a augmenté au cours d'une période de 20 ans, passant de 2,6 % de l'ensemble des couples en 1991 à 3,1 % en 2001 pour atteindre 4,6 % une décennie plus tard, soit en 2011.

La plupart des unions mixtes sont formées de partenaires nés dans des pays différents, l'un d'eux étant né au Canada et l'autre, à l'étranger (49,2 %). Environ une union mixte sur cinq (19,4 %) était formée de partenaires nés à l'étranger, et dans des pays différents.

Plus de la moitié (52,8 %) des unions mixtes étaient formées de partenaires appartenant au même grand groupe religieux; par exemple, les deux conjoints ont déclaré une appartenance chrétienne ou les deux conjoints sont musulmans. Un peu plus du cinquième (20,4 %) des unions mixtes sont formées de partenaires qui n'ont pas déclaré d'appartenance religieuse. Plus du quart de toutes les unions mixtes (26,8 %) étaient composées de conjoints n'ayant pas la même appartenance religieuse, comparativement à 9,8 % pour l'ensemble des couples au Canada.

## Note aux lecteurs

La présente étude est fondée sur un court article analytique « Les unions mixtes au Canada », maintenant accessible dans la Série « Enquête nationale auprès des ménages en bref » (99-010-X2011003).

Dans le cadre de cette étude, les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ont été utilisées pour examiner les unions conjugales dans lesquelles les personnes formant le couple appartenaient à différentes minorités visibles. Le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#) et une série de [guides de référence](#) fournissent de l'information sur l'ENM.

Un **couple** désigne deux conjoints mariés ou partenaires en union libre qui vivent dans le même logement. Il comprend les couples de sexe opposé et ceux de même sexe.

Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les **minorités visibles** désignent « les personnes autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.



**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5178.**

L'article « Les unions mixtes au Canada », qui fait partie de la *Série « Enquête nationale auprès des ménages en bref »* (99-010-X2011003), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

D'autres analyses sur le thème de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle sont également offertes dans le rapport *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada* (99-010-X2011001) et dans la *Série « Enquête nationale auprès des ménages en bref »* (99-010-X2011003) : « L'obtention de la citoyenneté canadienne » et « Statut des générations : les enfants nés au Canada de parents immigrants ».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([ligneinfomedias@statcan.gc.ca](mailto:ligneinfomedias@statcan.gc.ca)).